

## **BREF HISTORIQUE DE L'EVOLUTION**

### **DE LA DANSE, DE LA MUSIQUE, DES COSTUMES TRADITIONNELS**

De Hawaï à la Nouvelle Zélande et des Samoa à l'île de Pâques, les premiers navigateurs témoignent de l'importance et de la permanence de la fête, la musique et la danse, qui accompagnent toutes les manifestations collectives. Partout dans le grand triangle polynésien, les écrits attestent un même goût pour les divertissements spontanés ou ritualisés, un même sens du rythme et de l'évolution en groupe, un même souci d'esthétique et de créativité, dans les costumes notamment.

Après le passage du Dolphin en 1767, les visiteurs des Iles des Mers du Sud décrivent avec éloquence la beauté et la fascination des danses polynésiennes. On comprend que ces navigateurs, accablés de fatigue et de privations après de longues et pénibles semaines en mer, idéalisent leur séjour au contact d'un peuple pour qui le mot "hospitalité" recouvre une dimension inconnue ailleurs.

- **La danse tenait une place imminente dans la vie d'autrefois ;**

#### **La danse communautaire :**

Les chants et les danses participent à la vie religieuse, en étant associés aux grands rituels qui rassemblent plusieurs fois l'an les populations autour des grands *marae* sacrés. Par exemple lors de la cérémonie de levée du *rahui* et l'ouverture de la récolte – le *rahui* est un interdit temporaire sur une ressource afin de permettre la reconstitution du stock-.

Les danses des guerriers - '*ori toa* - font partie intégrante des manœuvres militaires. Elles interviennent lors du rituel de paix scellant la réconciliation et le pardon. Le '*ote'a* est à l'origine décrite comme « une danse violente et saccadée » exclusivement interprétée par les guerriers.

Lors des joutes sportives, chaque camp manifeste son engouement, ses encouragements à ses champions par des danses. Parfois, ce sont des villages entiers qui s'affrontent amicalement en dansant.

Les chants et les danses participent aux fêtes - comme c'est le cas dans nos sociétés modernes – , lors des divertissements ou *heiva*. La danse s'intègre à tous les événements de la vie sociale qui sont l'occasion de se réunir : pour célébrer une guérison, accueillir ou dire au revoir, pour honorer ou se divertir.

On peut danser partout mais il existe des aires de danse. Une esplanade parfois délimitée par une petite barrière, comporte à une extrémité un simple auvent qui abrite les musiciens de *pahu* et *vivo*. L'esplanade est couverte de nattes dans son prolongement à ciel ouvert où évoluent les danseurs. Les spectateurs sont assis ou debout sur les 3 côtés libres.

Les témoignages ne montrent que des costumes de danse en *tapa*, étoffe d'écorce battue. Les musiciens endossent un poncho ou *tiputa* en *tapa* ou en fine natte de *pae'ore*. Les danseurs sont simplement vêtus d'un pagne ou *pareu* en *tapa*. En revanche le costume des danseuses de *hura* très

élaboré a profondément marqué et inspiré les dessinateurs qui en ont réalisé de multiples croquis. Le terme *hura* s'applique à la fois à une danse spécifique et au costume utilisé pour son exécution. Cette danse est exécutée, souvent par des filles *ari'i*, au cours d'événements majeurs comme le *fa'ari'i* ou l'accueil de visiteurs de prestige. Les éléments constitutifs du costume *hura* sont parmi les plus précieux de l'ancienne civilisation polynésienne (*tapa*, plumes, cheveux) et confirment le statut prestigieux de cette danse qui disparaît à partir de 1819.

### La danse des 'arioi :

Les '*arioi* sont une confrérie d'artistes professionnels liée au dieu Oro, dieu de la pluie, de la fertilité, de la danse et du chant, de la guerre. Les '*arioi* sanctifient toutes leurs actions par des offrandes à Oro. Intègrent la secte les êtres « inspirés », sans critère de classe. Devenir '*arioi* est donc une réelle opportunité de reconnaissance sociale et d'accession à une existence privilégiée dans cette société tahitienne extrêmement hiérarchisée, cloisonnée, policée.

Ce sont des artistes professionnels qui vont d'îles en îles, partout totalement pris en charge par les populations qui les accueillent. Ils donnent des '*upa'upa*, représentations globales incluant danse, chant, théâtre, mime, scènes burlesques. Ils sont les seuls à pouvoir traiter avec ironie ou dérision l'actualité ou la tradition. Ils se produisaient sur les plateformes de leurs *pahi* en arrivant dans une localité puis disposaient de la maison de danse.

- **L'interdit de la danse**

La conversion de Tahiti au christianisme au début du 19<sup>ème</sup> siècle est rapide et se traduit en 1819 par le code Pomare imposé par les missionnaires. Cette loi abroge d'anciennes et mauvaises habitudes « *aux tendances immorales* » et abolit le tatouage, signant ainsi l'arrêt de mort de la confrérie des '*arioi*.

Le Code de Pomare Vahine édicté en 1842 précise: « *toutes chansons, jeux ou divertissements lascifs sont strictement interdits* ».

Parfois autorisée mais très encadrée, parfois interdite pour les débordements qui s'ensuivent, la danse entre dans la clandestinité et disparaît de la vie publique durant 60 ans. De nombreux témoignages indiquent qu'elle se pratique la nuit en petit comité et à l'insu des missionnaires et des autorités civiles qui condamnent la '*upa'upa* accompagnée de beuveries qui troublent l'ordre public.

Les missionnaires introduisent les cotonnades qui enterrent la fastidieuse opération de fabrication du *tapa* traditionnellement dévolue aux femmes. Les populations adoptent le vêtement européen. Si le *pareu* en coton est couramment employé dans l'intimité des foyers, en société, les femmes revêtent d'amples robes mission et les hommes portent désormais le pantalon et la chemise ou le tricot de corps. Lors des '*arearea* clandestins les participants agrémentent ces habits de végétaux (fleurs, graines ou feuilles), frais ou séchés.

- **La danse à l'époque coloniale :**

A partir de 1881, Bruat autorise les *mata'eina'a* à venir à Papeete avec leurs coutumes à l'occasion de la commémoration de la prise de la Bastille. Les chants, danses et sports traditionnels se manifestent d'abord timidement en juillet (*tiurai*). En effet, avec regret, les missions accompagnent

les populations des districts à Papeete où elles s'affrontent dans divers concours d'activités traditionnelles. Pour l'occasion, d'anciens vêtements comme le *tiputa* en fine natte de *pae'ore* ou en tapa frangé de *more* ou de *revareva*, ... abondamment décorés, sont fièrement arborés par les chefs des groupes des districts en représentation.

La danse sort peu à peu de l'ombre pour s'afficher dans toutes les festivités de la colonie. Elle est l'expression d'une culture populaire. Les danseurs connus sont souvent d'origine modestes et piliers des lieux de fête en vogue célèbres dans le monde entier.

Progressivement les robes missions, les pantalons et les chemises s'effacent et le *more* devient **un marqueur** (élément caractéristique, distinctif) du costume de danse traditionnel tahitien, consacré internationalement par le film *Tabou* de Murnau et Flaherty tourné à Bora Bora en 1928.

- **La danse folklore :**

En 1955 la danse renaît sous l'impulsion de Mémé de Montluc qui crée Arioi qui ne dure hélas qu'1 an. En 1956, une institutrice passionnée par ce mode d'expression, Madeleine Moua crée son groupe Heiva Tahiti et enrôle de jolies filles, certaines « de bonne famille ».

Madeleine a vécu en France quelques années et constaté que les provinces françaises disposaient de groupes folkloriques qui valorisaient leurs cultures régionales. Rien de semblable n'existe à Tahiti pourtant naturellement doté du sens de la fête et de tous ses corollaires (chant, musique, danse) puisque les groupes des districts ne vivent que le temps du *tiurai*. Par ailleurs, l'industrie touristique débute avec la venue les 1ers paquebots de croisière. Il importe que les visiteurs rencontrent l'âme polynésienne, l'art de vivre polynésien à travers ses chants et ses danses notamment. L'implantation du CEP et ses conséquences, en particulier l'abandon rapide du mode économique traditionnel, va profondément modifier les us et coutumes et contribuer à la métamorphose de la danse.

Mamie organise les prestations, structure son orchestre et établit des règles encore en vigueur aujourd'hui. Elle crée, pour valoriser ses chorégraphies basées sur des thèmes légendaires qu'elle recherche inlassablement, de magnifiques costumes inspirés par les parures des *ari'i* et des *tahu'a* des temps anciens, et définit des standards encore en vigueur aujourd'hui.

- **La danse revendication identitaire**

*A partir des années 1970, les mouvements autonomistes et indépendantistes montent en puissance. La revendication identitaire s'exprime aussi dans la reconquête du tatouage et l'engouement pour la danse ; la revendication identitaire affirme l'identité culturelle polynésienne et conduit à la création entre 1970 et 1980 de l'Académie Tahitienne, la Maison des Jeunes et de la Culture, du Musée de Tahiti et des Iles, du Conservatoire Artistique Territorial, du Centre des Métiers d'Art, et de l'association culturelle Motu Haka aux Marquises... L'influence du poète engagé Henri Hiro, contemporain et proche relation de grands chefs de groupe insuffle une dimension spirituelle à l'art du mouvement dansé : « je danse donc j'existe ».*

Depuis 1970 la danse tahitienne s'exporte, les grands Ballets de Tahiti de Paulette Viénot puis de Gilles Hollande assurent la renommée internationale de la danse tahitienne.

A partir de 1980, les arts traditionnels ont une reconnaissance officielle en étant enseignés au Conservatoire et la danse s'épanouit dans les écoles de danse qui se multiplient.

Les danseurs se réapproprient le tatouage et le *maro* - le cache sexe alors en *tapa* porté quotidiennement par les anciens polynésiens - ; ils sont fiers de leur danse qui reflète leur âme, qui réhabilite le passé glorieux des anciens *ma'ohi*. Dans la société nouvelle, où les critères de réussite sociale sont les critères occidentaux, nombre de polynésiens en situation d'échec scolaire sont marginalisés. La danse devient pour beaucoup une opportunité de reconnaissance sociale, de restauration de l'estime de soi, de mieux être.

### Le 'ori tahiti aujourd'hui :

Du fait de l'interdit missionnaire, la danse n'a certainement pas été conservée intacte. Elle a même certainement ingéré des éléments exogènes occidentaux comme le laisse supposer la danse hybride « *hivinai* », l'adoption de la guitare et du *pahu*, grosse caisse à double membrane. Elle n'a pas cessé de se transformer au cours du 20<sup>ème</sup> siècle et les techniques artistiques nouvelles lui ouvrent un champ inexploré.

Des esprits chagrins évoquent avec nostalgie une certaine traditionnalité forcément perdue au cours de la récente évolution de la danse. C'est refuser de reconnaître que nul ne saura jamais avec certitude ce qu'était la danse autrefois, avant la perte de mémoire du XIX<sup>ème</sup> siècle.

La danse est l'art du mouvement, un mode d'expression élitiste dans la perfection de l'art, mais universel dans sa finalité : il transcende le quotidien. La danse tahitienne porte à la connaissance du monde des humains et des dieux l'expression de l'identité tahitienne.

Elle est un repère identitaire de la société polynésienne contemporaine et elle véhicule des aspirations contradictoires : aspiration à la nouveauté, à la créativité, mais aussi refus de voir se brouiller le repère. Le carcan de la tradition bride la création et la création contemporaine se situe davantage dans la continuité que dans la rupture de la danse traditionnelle. Ceux qui sortent des sentiers battus, je pense aux Grands Ballets ou à Manahau, sont à la fois admirés pour la performance ou l'esprit novateur et controversés pour l'entorse à la tradition.

Il est incontestable que la danse est d'une extraordinaire vitalité en Polynésie où elle reste un moyen privilégié d'affirmer son identité, d'exprimer sa joie de vivre, d'extérioriser des émotions. Extrêmement populaire chez les jeunes qui l'abordent naturellement, spontanément, elle se renouvelle et est le reflet de la modernité ambiante. Si elle sait s'adapter à la clientèle étrangère lors des prestations dans les hôtels pour être comprise, elle puise aux sources de la connaissance et du vécu lorsqu'elle est destinée au Heiva à To'ata. Elle vit au rythme d'un peuple décidé à vivre le troisième millénaire en affirmant ses particularités. Le 'ori tahiti revendique la tradition comme référence et l'évolution comme credo pour que s'expriment les créateurs et pour s'enrichir du temps qui passe. Elle est joie et spontanéité, aime et respecte le *fenua*, elle est culture vivante.